

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE

ET DE SIGILLOGRAPHIE

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

DIRECTEURS :

MM. LE V^{ic} B. DE JONGHE, LE C^{ie} TH. DE LIMBURG-STIRUM ET A. DE WITTE.

1909

SOIXANTE-CINQUIÈME ANNÉE.



BRUXELLES

J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI,
Rue de la Limite. 21.

1909

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE

SERDICA

CLASSIFICATION CHRONOLOGIQUE

DES

ÉMISSIONS MONÉTAIRES DE L'ATELIER DE SERDICA

PENDANT LA PÉRIODE CONSTANTINIENNE DE 305 A 311

PLANCHE I.

L'atelier de Serdica fut ouvert par Dioclétien sous la première tétrarchie (1); mais c'est seulement au 1^{er} mai 305, date de la fondation de la seconde tétrarchie, que l'on doit faire remonter l'étude des émissions monétaires qui caractérisent la période Constantinienne (2).

Ces émissions, qui comprirent, en effet, dès leur début, les monnaies de Constance Chlore et de Galère Augustes, de Sévère II et de Maximin Daza Césars, continuèrent à avoir cours après la mort de Constance Chlore et l'élévation de Con-

(1) Missong, *Die Vorläufer der Werthzahl OB auf römischen Münzen*, dans : *Zeitschrift für Numismatik*, VII, 1880, p. 283.

(2) Je dois renvoyer à mes études sur les autres ateliers, notamment celui de Siscia, dans *Numismatic chronicle*, 1900, p. 297.

stantin le Grand au rang de César, le 25 juillet 306. Toutefois les monnaies de Constantin César remplacèrent celles de Sévère César, et ce dernier prit le titre d'Auguste en place de Constance Chlore. Le titre de premier Auguste passa à Galère.

L'atelier de Serdica se trouvait dans les mains de cet empereur. Après avoir appartenu à Galère César, il appartenait à Galère Auguste et demeura sous ses ordres jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 5 mai 311. Il fut donc ouvert pendant six années de la période Constantinienne.

PREMIÈRE ÉMISSION

COMPRISE ENTRE LE 1^{er} MAI 305, DATE DE L'ORGANISATION DE LA DEUXIÈME TÉTRARCHIE, ET LE 11 NOVEMBRE 308, DATE DE L'ÉLÉVATION DE LICINIUS AU RANG D'AUGUSTE.

Elle comprend les pièces de Dioclétien et de Maximien Hercule, qui s'attribuèrent le titre honorifique de *Seniores Augusti* lors de leur abdication, le 1^{er} mai 305 (1); celles de Constance Chlore et de Galère Augustes; et celles de Sévère II et de Maximien Daza Césars. Toutes ces pièces

(1) Ils gardèrent ce titre probablement jusqu'au moment où celui d'Auguste fut de nouveau reconnu à Maximien Hercule, d'abord en Italie, par Maxence, à la fin de 306, et ensuite dans les Gaules, par Constantin, après son mariage avec Fausta, fille de Hercule, le 31 mars 307 — Cf. JULES MAURICE, *l'Atelier monétaire de Héraclée de Thrace*, dans *Numismatic Chronicle*, 1905, pp. 121-123.

furent émises dès le début de l'émission; mais Constance Chlore mourut à York, en Bretagne, le 25 juillet 306. Sévère II prit, après cette mort, le titre d'Auguste, et Constantin celui de César (1). Les pièces de Constance Auguste furent donc remplacées par celles de Sévère Auguste et celles de Sévère César par celles de Constantin César. Ces changements divisèrent l'émission monétaire de 305-308 en deux parties : la première, antérieure au 25 juillet 306; la seconde, postérieure. Cette division de l'émission nous permet de préciser les dates où furent frappées certaines pièces.

Les monnaies de bronze de cette émission sont de grands *folles* dont les poids oscillent entre 11 grammes 50 centigrammes et 7 grammes et qui appartiennent au système monétaire de Dioclétien. C'est au même système qu'appartiennent les *aurei*, pièces d'or pesant le 60^{me} de la livre, qui sont, à la même époque, frappées dans l'atelier de Serdica, ainsi que dans ceux d'Orient, et qui portent parfois, à leurs revers, des signes de valeur que Missong a expliqués en leur attribuant la valeur du chiffre 60 (2).

Ce sont les signes suivants :

Σ ̄ ou Σ ̅ ou Ζ

(1) O. SEECK, *Geschichte des Untergangs der Antiken Welt*, I, pp. 45, 46; et LENAIN DE TILLEMONT : *Histoire des Empereurs*, IV, 93.

(2) MISSONG, *Opus citatum*, pp. 247, 293, 294.

L'on rencontre également le signe N, dont la signification semble la même.

Les inscriptions des exergues comprennent les lettres SMSD = *Sacra Moneta Serdicae*.

Première partie de l'émission

comprise entre le 1^{er} mai 305 et le 25 juillet 306.

Tableau des lettres et signes placés dans le champ des revers, et aux exergues des pièces de bronze,

Première série :

S	F (1)	S	F	S	F	S	F	S	F
A		B		Γ		Δ		Ε	
<hr/>		<hr/>		<hr/>		<hr/>		<hr/>	
.SM.SD.		.SM.SD.		.SM.SD.		.SM.SD.		.SM.SD.	

Deuxième série :

A	B	Γ	Δ	Ε
<hr/>				
.SM.SD.	.SM.SD.	.SM.SD.	.SM.SD.	.SM.SD.

Troisième série :

* A	* B	* Γ	* Δ	* Ε
<hr/>				
.SM.SD.	.SM.SD.	.SM.SD.	.SM.SD.	.SM.SD.

(1) Les lettres S et F apparaissent à cette époque lorsque Constance Chlore devient 1^{er} Auguste. Constance portait le gentilice Flavius. Il est toutefois peu probable que la lettre F, qui désignera parfois plus tard la dynastie Flavienne, ait eu un sens aussi précis à cette époque. On pourrait lire les initiales des adjectifs *Senior Felicissimus* appliqués aux Augustes qui se retiraient; dans ces lettres S F, que l'on rencontre précisément sur les pièces des *Seniores Augusti* Dioclétien et Hercule.

I. On trouve au revers PROVIDENTIA DEORVM QVIES AVGG; et comme type : La Providence debout à droite, levant la main droite vers une femme debout en face d'elle, la sécurité ou le repos, qui tient un rameau levé et un sceptre.

Au droit 1° D N DIOCLETIANO BAEATISSIMO SEN AVG. Son buste lauré à droite à mi-corps, portant le manteau impérial et tenant une branche de laurier et le foudre. Cohen 422, 1^{ère} série, off. B—Δ; Paris, 8003, 8013; 11 grammes 20 centigrammes.

2° D N DIOCLETIANO FELICISSIMO SEN AVG. Même buste; 1^{ère} série, off. B. WICZAI, *Museum Hederuarium*, t. II, p. 347.

3° D N MAXIMIANO BAEATISSIMO SEN AVG. Buste analogue. Cohen, 490, 1^{ère} série, off. B—⊖; Londres, Paris, 1477, 9 grammes 70 centigrammes (Pl. I, n° 1.)

4° D N MAXIMIANO FELICISSIMO SEN AVG. Même buste. Cohen, 489. Je n'ai pas rencontré cette pièce dans les médaillers.

II. On trouve au revers la légende GENIO POPVLI ROMANI et, comme type, le Génie à demi nu, coiffé du modius, debout à gauche, tenant une patère et une corne d'abondance.

Au droit 1° IMP C FL VAL CONSTANTIVS P F AVG. Sa tête laurée à droite. Cohen, 102, 2^{me} série; off. B — Δ — ⊖; Londres, collection Voetter, à Vienne. (Pl. I, n° 2.) Effigie de Galère.

2° IMP C GAL VAL MAXIMIANUS PF AVG. Tête analogue. Cohen, 81, 2^{me} série, off. B · Δ—Ξ; Paris, 8626 — 7; 11 grammes 70 centigrammes. Berlin, Voetter. (Pl. I, n° 3.) Le droit seulement, effigie de Galère.

3° FL VAL SEVERVS NOB CAESAR. Tête analogue. Cohen, 28, 2^{me} série; off. A—B—Γ—Δ; Paris, 8740; 7 grammes 5 centigrammes; Londres, Voetter. (Pl. I, n° 4.) Le droit seulement, effigie de Galère.

4° GAL VAL MAXIMINUS NOB CAESAR. Tête analogue. Cohen, 82, 2^{me} série; off. Γ — Δ; Paris, 8861; Voetter.

Les effigies de Dioclétien, de Maximien Hercule et de Galère sont authentiques sur certaines pièces, celles de Maximin Daza, authentiques ou empruntées à Galère; celles de Constance Chlore et de Sévère toujours empruntées à Galère ou à Daza. L'on trouvera dans le tome I^{er} de ma *Numismatique Constantinienne* (Iconographie des Empereurs) (1), les explications relatives aux substitutions d'effigies d'empereurs, qui seraient trop longues à transcrire ici.

Pièces d'or.

III. A. Au revers : PRINCIPI IVVENTUTIS. Le prince en habit militaire debout à gauche, levant la main droite et tenant un sceptre; à droite de la figure, deux enseignes militaires.

(1) J. MAURICE, *Numismatique Constantinienne*, t. I, Paris, 1908, pp. 1 à 74.

1° MAXIMINVS NOB CAES. Sa tête laurée à droite. Cohen, 143, Paris, n° 1662; 5 grammes 21 centigrammes; 20 millimètres; n° 1494, 5 gr. 25 centigrammes; Vienne, n° 25,096; Copenhague, 5 grammes, 30 centigrammes; Berlin.

Exergue et signes de valeur dans le champ des revers :

$$\begin{array}{cccc} \underline{\text{Z}} & \underline{\text{3}} & \underline{\Sigma} & \underline{\Xi} \\ \text{.SM.SD.} & \text{.SM.SD.} & \text{.SM.SD.} & \text{.SM.SD.} \end{array}$$

B. Même légende du revers, mais comme type, le prince en habit militaire, debout à gauche, tenant un globe et un sceptre long; derrière lui, deux enseignes militaires.

Au droit : 1° MAXIMINVS NOB CAES. Sa tête laurée à droite; pièce représentée dans le catalogue de la vente Montagu. (Pl. XXVI, n° 776.)

2° MAXIMINVS NOB C Même tête, effigie de Daza. Cohen, 142; Londres, Gnechi.

Signe et exergue : $\frac{\text{3}}{\text{.SM SD.}}$ (Pl. I, n° 5.)

Cette pièce est figurée dans la *Rivista It. di Numismatica*, 1892. (Pl. II, n° 8.)

3° SEVERVS NOB CAES. Sa tête laurée à droite. Cohen, 60; Paris, n° 1658; 5 grammes 5 centigrammes, Londres, Vienne, n° 25050; 5 grammes 20 centigrammes.

Signe dans le champ et exergue : $\frac{\text{3}}{\text{.SM.SD.}}$

L'on dut continuer à frapper monnaie au nom

de Maximin Daza pendant la seconde partie de l'émission. La pièce d'or suivante a été émise en même temps que les pièces de bronze des *Seniores Augusti*, qui portent la même légende du revers.

IV Au revers : PROVID DEORVM QVIES AVGG. La Providence, debout, drapée, tournée à droite, tend la main droite à une femme, debout, symbolisant le repos (1), qui la regarde, s'appuie sur un sceptre et tient un rameau levé de la main droite.

Au droit : D N MAXIMIANO B S AVG. Son buste lauré à droite à mi-corps portant le manteau impérial et tenant la foudre. Paris, 1620 N; 5 grammes 20 centigrammes; 19 millimètres. (Pl. I, n° 6.) Signe : lettres dans le champ et exergue

$$\begin{array}{c} S \quad F \\ \underline{\quad \text{Z} \quad} \\ \underline{\quad .SM.SD. \quad} \end{array}$$

Cette pièce d'or, présente les mêmes type et légende que les pièces de bronze, avec le signe du 60^{me} au lieu de la lettre d'officine des pièces de bronze. Elle a dû être frappée avec la première moitié de l'émission.

V. On trouve au revers : CONSVL AVGG N N;

(1) Dioclétien et Hercule sont à la fois dieux et Augustes ; leur providence ou prévoyance fait leur repos. La représentation du repos sous la forme d'une femme tenant le sceptre des Augustes et le rameau levé, ressemble à celle de la Sécurité (*Securitas*).

et comme type : Constance Chlore, debout à gauche, tenant un globe et un sceptre.

Au droit : CONSTANTIVS P F AVG. Sa tête laurée à droite A. Cohen, 30. Cette pièce est également décrite dans Tanini, supplément à Banduri; mais le signe dans le champ est mal interprété. Missong le rétablit ainsi avec raison (1) :

Signe dans le champ et exergue : $\frac{3}{.SM.SD.}$

Pièce d'argent.

VI. Au revers : VIRTVS MILITVM, et comme type : une porte de camp ouverte au milieu et surmontée de trois tours.

Au droit : MAXIMINVS NOB C. Sa tête laurée à droite. Variété de Cohen, 206, \mathfrak{R} . Vienne, n^{os} 25098 — 9; 3 grammes 20 centigrammes; 20 millimètres; pièce de l'espèce de l'*Argentus Minutulus*, qui était seule émise à cette époque.

Exergue : .SM.SD. Δ . (Pl. I, n^o 7.)

Au droit : 2^o MAXIMIANVS AVG. Sa tête laurée à droite. Cohen, 629 \mathfrak{R} . Gnechchi.

Exergue : .SM.SD. \ominus .

Les lettres d'officine Δ et \ominus sont inscrites à l'exergue, au lieu de se trouver dans le champ des revers, comme sur les pièces de bronze.

(1) MISSONG. *Die Vorläufer der Werthzahl OB*; Leipzig, 1879, p. 11. Extrait de la *Zeitschrift für Numismatik*, 1880.

Deuxième partie de l'émission,

comprise entre le 25 juillet 306 et le 11 novembre 308 (1).

Cette partie de l'émission est caractérisée par la présence des monnaies de Sévère II Auguste et de Constantin César.

Pièce de bronze ou *follis*.

I. On trouve au revers : GENIO POPVLI ROMANI Génie à demi nu, coiffé du modius, debout à gauche, versant la libation d'une patère et tenant une corne d'abondance.

Au droit : 1^o IMP C GAL VAL MAXIMIANVS P F AVG. Sa tête laurée à droite. Cohen, 80; 2^{me} série, off. B — Δ — ⊕; Berlin, Voetter. Ces pièces sont les mêmes que celles de la première partie de l'émission, si ce n'est que les exemplaires frappés en même temps que cette seconde partie de l'émission, et notamment à partir de l'année 307, pèsent moins lourd que ceux qui parurent plus tôt.

2^o GAL VAL MAXIMIANVS P F AVG. Tête analogue. Cohen, 79, 3^{me} série, off. Γ — Δ, Londres, Voetter. Cette pièce a été décrite dans le *Museum Hederuarium*, t. II, p. 352.

3^o IMP C FL VAL SEVERVS P F AVG. Tête analogue. Cohen, 31, 2^{me} série, off. Δ — ⊕;

(1) *Excerpta Valesiana*, IV, 9; *Consularia Constantinopolitana* dans *Monumenta Germaniæ historica*, IX, *Chronica Minora*, I, p. 231. — *Numismatique Constantinienne*, I, p. LXIII.

Paris, 8744; 10 grammes, 28 millimètres; 8746, 10 grammes, 60 centigrammes, 27 millimètres. Voetter. (Pl. I, n° 8.)

4° GAL VAL MAXIMINVS NOB CAESAR. Tête analogue. Cohen, 82, 2^{me} série, off. A - B - Γ - Δ. Paris, 8,861, Voetter. Cette pièce, déjà comprise dans la première partie de l'émission, est représentée dans la seconde par des exemplaires moins lourds.

5° GAL VAL MAXIMINVS NOB C. Tête analogue. Cohen, 86, 3^{me} série, off. A - A. Copenhague, Berlin, Voetter.

6° FL VAL CONSTANTINVS NOB CAESAR. Tête analogue. Pièce inédite et très rare; 2^{me} série, off. Γ, Voetter.

Le n° 2 de Galère et le n° 5 de Maximin Daza ne présentent que les signes et exergue de la troisième série monétaire de cette émission et des exemplaires de poids faibles. Ces pièces doivent avoir été frappées à la fin de l'émission, pendant les années 307 et 308.

La frappe des monnaies de Sévère II Auguste ne dut cesser à Serdica qu'après sa mort, en avril 307 (1), car Galère dut prolonger l'émission des monnaies de son protégé, tant qu'il eut l'espoir de le délivrer des mains de Maxence qui l'avait fait prisonnier en février de la même année.

(1) Je n'ai pas trouvé de pièces de poids réduits parmi celles de Sévère Auguste; mais cette réduction des poids n'eut lieu qu'au cours de l'année 307,

J'ai déjà signalé, dans mes études sur les autres ateliers de Galère ouverts à cette époque, Siscia, Héraclée de Thrace et Cyzique, l'abaissement des poids des monnaies de bronze qui se produisit pendant l'année 307 (1). Cette dépréciation des monnaies de bronze se manifeste également par la présence de pièces de poids réduits parmi celles qui furent émises à Serdica au cours de l'émission présente. Cette réduction du poids des monnaies se produisit peu après une refonte du cadastre réalisée par Galère.

Cette dernière opération fut entreprise dès l'année 306 (2), et ce furent les vexations auxquelles elle donna lieu qui provoquèrent la révolte de Rome et l'avènement de Maxence (3).

Ces opérations : la refonte du cadastre et l'abaissement du poids et du titre des monnaies de bronze, étaient toutes deux profitables au Trésor. En effet, la première permettait de faire

(1) Voir le tome I de ma *Numismatique Constantinienne*, préface, pp. XL et LX, et l'*Atelier de Héraclée de Thrace*, dans *Numismatic Chronicle*, 1905, p. 122. — L'*Atelier de Cyzique*, dans *Zeitschrift für Numismatik*, 1905, p. 123. — L'*Atelier de Siscia*, dans *Num. Chron.*, 1900, p. 305.

(2) Elle fut, en effet, cause de la révolte qui porta Maxence au pouvoir le 28 octobre 306.

(3) O. SEECK, *Geschichte des Untergangs der antiken Welt*, I, pp. 79 et 481. Maxence périt six ans après son élévation, le jour anniversaire même de son élévation au pouvoir. Cf. LACTANCE, *De Mortibus Persecutorum*, ch. XXXVI et XLIV : ch. I. L. I, p. 274 — EUMÈNE *Panégryrique*, IX, 16. — J. MAURICE, *Numismatique Constantinienne*, I, p. XI.

produire davantage à l'impôt, et la seconde rendait plus avantageuse l'émission des monnaies de bronze. Il n'était pas, en effet, créé de nouvelle espèce représentant une division monétaire nouvelle, mais c'était l'ancien *follis* qui se dépréciait (1).

Pièces d'or parues au cours de la dernière partie de l'émission.

II. On trouve au revers : CONSVL AVGG NN; et comme type : l'empereur lauré, debout à gauche, en toge et levant un globe.

Au droit : IMP MAXIMIANVS P F AVG. Sa tête laurée à droite. Cohen, 76, de Hercule. Vienne, A/. (Pl. I, n° 9.)

Signe dans le champ et exergue : $\frac{\text{3}}{\text{.SM.SD.}}$

(A suivre.)

JULES MAURICE.

(1) *Id. op. cit.*, pp. XXXIX à XLII.

SERDICA

CLASSIFICATION CHRONOLOGIQUE

DES

ÉMISSIONS MONÉTAIRES DE L'ATELIER DE SERDICA

PENDANT LA PÉRIODE CONSTANTINIENNE DE 305 A 311

(Suite) (1).

PLANCHE VII.

Constance Chlore et Galère ont pris le sixième consulat en l'année 306, qui peut être celle de l'émission de la dernière pièce décrite dans l'article précédent. On y lit *CONSVL AVGG N (consulatus Augustorum nostrorum)*. Galère fait partie de ce consulat.

Mais cette monnaie peut avoir été également frappée en 308, lors du septième consulat de Galère et du dixième d'Hercule. Ces consulats étaient connus dans les états de Galère (2), où toutefois l'on ne frappait plus monnaie au nom d'Hercule, depuis qu'il était désigné comme Auguste (3), et

(1) Voir *Revue*, p. 5.

(2) J MAURICE, *Numismatique Constantinienne*, t. I, p. LXI.

(3) L'on ne frappa pas de monnaies au nom d'Hercule dans les états

non comme *Senior Augustus*. En effet, la reprise de la pourpre par Maximien Hercule en 307 ne fut pas reconnue par Galère.

III. On trouve au revers: HERCVLI VICTORI. Hercule nu, debout, à droite, tenant une massue de la main droite, une pomme et la peau de lion de la gauche.

Au droit : IMP SEVERVS P F AVG. Sa tête laurée à droite. Cohen, 49, *A*. Copenhague, Vienne, n° 25052; 5 grammes 50 centigrammes.

Signes de valeur et exergue :

$$\frac{\Sigma}{.SM.SD.} \quad \frac{3}{.SM.SD.}$$

IV. Même revers, mais Hercule tenant trois pommes de la main gauche.

Au droit : IMP MAXIMIANVS P F AVG. Sa tête laurée à droite. Cohen, 294 de Hercule rectifié, pièce attribuable à Galère. Paris, 1612. Effigie de Galère. (Pl. VII, n° 10.)

Signe dans le champ et exergue :

$$\frac{3}{.SM.SD.}$$

L'analogie des revers indique que ces deux der-

de Galère de 307 à 311 (année de sa mort); voir à cet égard les tableaux de noms et titres d'empereurs que j'ai dressés par années et par états : *Numismatique Constantinienne*, t. I, pp. LX à LXXVII, et les ateliers de Thessalonica dans *Numismatische Zeitschrift*, 1901, t. XXXIII, pp. 111 à 114. et de Siscia, dans : *Numismatic Chronicle*, 1900, pp. 298 à 309.

nières pièces ont dû être frappées à la même époque.

Les pièces d'or suivantes sont dans le même cas, mais la légende du revers, IOVIS CONSERVATOR, est rare et beaucoup moins usitée que la légende IOVI CONSERVATORI. De plus, les types de ces pièces sont parfois d'un style barbare.

IV. Au revers : IOVIS CONSERVATOR, et comme type, Jupiter, debout, tenant un foudre et un sceptre; à ses pieds, un aigle.

Au droit : 1° IMP SEVERVS P F AVG. Sa tête laurée à droite. Cohen, 52, *AJ*. Cabinet de France, ancien catalogue. Gnechi dans *Rivista italiana di Numismatica*, 1896, pl. IV, n° 10.

Signe dans le champ et exergue :

$$\begin{array}{cc} \text{Z} & \text{Z} \\ \hline \text{.SM.SD.} & \text{.SM.SD.} \end{array}$$

2° IMP MAXIMIANVS P F AVG. Sa tête laurée à droite. Cohen, 388 de Hercule, attribuable à Galère. *AJ*. Effigie de Galère. Vienne (1), n° 23922. (Pl. VII, n° 11.)

$$\begin{array}{c} \text{Z} \\ \hline \text{.SM.SD.} \end{array}$$

Le signe qui représente le chiffre 60 et indique la taille de 60 aurei à la livre, prend les aspects

(1) On trouve, indiquée dans la première édition de Cohen, t. V, p. 447, n° 71 de Hercule, la même pièce, mais sans aigle aux pieds de Jupiter au revers.

suivants : Σ ; Ξ ; Ξ ; Ξ ; auxquels il faut joindre les formes suivantes, qui sont plus différentes des premières : Σ Z et N, mais qui ont la même signification.

Tous ces signes se rencontrent sur les pièces d'or de Serdica frappées entre l'élévation des Césars, Constance Chlore et Galère, en 293, et la fermeture de l'atelier en 311. Ils le furent également à partir de la même époque sur les monnaies d'or d'Antioche et de Thessalonica (1). Mais l'on peut constater que ces signes ne parurent sur les pièces de ces divers ateliers qu'autant qu'ils appartinrent à des héritiers de Dioclétien, princes de la dynastie Jovienne, qui avaient gardé le système monétaire de Dioclétien (2). Aussi, lorsque l'atelier de Thessalonica, qui avait été fermé plusieurs années et fut réouvert en 308, passa en 314 des mains de Licinius dans celles de Constantin, on cessa d'y graver le signe du 60^{me} sur les nouveaux coins monétaires (3), tandis que le même changement ne se produisit pour l'atelier d'Antioche qu'en 324, lorsque Licinius fut définitivement

(1) A. MISSONG, *Die Vorläufer der Werthzahl OB auf römischen Münzen*, dans *Zeitschrift für Numismatik*, 1880, pp. 247 à 294, notamment pp. 251 à 255.

(2) Pour l'importance économique de ces dynasties, voir aussi premier volume de la *Numismatique Constantinienne*, préface, pp. xxxvi à XLVII, p. cxxix ; *Iconographie*, pp. 10 à 13 ; *L'Atelier de Trèves*, p. 398.

(3) J. MAURICE, *L'Atelier de Siscia*, dans *Numismatic Chronicle*, 1900, p. 321.

vaincu et qu'Antioche avec tout l'Orient tomba dans les mains de Constantin (1). Cet empereur avait inauguré, en 309, dans les Gaules, le *solidus* ou 72^{me} de la livre d'or, et cette pièce nouvelle suivit les armées victorieuses de Constantin dans les deux étapes successives de la conquête des Balkans en 314 et de l'Orient en 324 (2). L'on peut donc constater empiriquement que le signe Σ et ses similaires sont bien caractéristiques de l'*aurus* taillé sur le pied du 60^{me} à la livre.

V. Au revers : PRINCIPI IVVENTVTIS. Le prince en habit militaire debout, tenant un globe et une haste; derrière lui, deux enseignes militaires.

Au droit : CONSTANTINVS NOB CAES. Sa tête laurée à droite. Cohen, 424.

Signe et exergue : $\frac{\Sigma}{.SM.SD.}$

Cette pièce, qui est indiquée dans les deux éditions de Cohen et que je n'ai pu retrouver dans les collections, n'est probablement pas tout à fait bien décrite; elle doit présenter au revers le prince debout, à gauche, tenant un globe et s'appuyant sur un sceptre, comme les pièces similaires de Maximin Daza, qui ont pu être émises en même temps et dont je ne répéterai pas la description.

(1) Cette question n'a pas encore été traitée; je l'aborderai dans le tome II de la *Numismatique Constantinienne*.

(2) J. MAURICE, *L'Atelier de Thessalonica*, dans : *Numismatische Zeitschrift*, 1901, p. 124.

Constantin le Grand ayant été promu au rang de César le 25 juillet 306 et à celui d'Auguste par Galère au printemps de l'année 309, c'est au cours de la première émission que dut principalement être frappée cette pièce, que l'on doit classer dans la seconde partie de cette émission.

DEUXIÈME ÉMISSION

COMPRISE ENTRE L'ÉLÉVATION DE LICINIUS AU RANG D'AUGUSTE A LA CONFÉRENCE DE CARNUNTUM LE 11 NOVEMBRE 308 (1) ET LA MORT DE GALÈRE MAXIMIEN SURVENUE A SERDICA, LE 5 MAI 311 (2).

Cette émission est, en effet, caractérisée par la présence des monnaies de Licinius et de celles de Galérie Valérie. Dioclétien et Galère, qui tenaient la conférence de Carnuntum avec Licinius, y élevèrent ce dernier au rang d'Auguste et décidèrent la frappe des monnaies de Galérie Valérie (3), qui était femme de Galère et fille de Dioclétien (4).

L'élévation de Licinius au rang d'Auguste provoqua les réclamations de Maximin Daza, qui était le plus ancien César et se voyait éliminé du rang d'Auguste par l'introduction de Licinius dans le

(1) O. SEECK, *Geschichte des Untergangs der Antiken Welt*, t. I, pp. 101 à 103.

(2) Même volume p. 111.

(3) J. MAURICE, *L'Atelier de Héraclée de Thrace*, dans *Numismatic Chronicle*, 1905, p. 132.

(4) TILLEMONT, *Histoire des Empereurs*, t. IV, p. 4.

cadre de la tétrarchie. Galère, espérant le calmer, lui accorda, ainsi qu'à Constantin, le titre de *Filius Augustorum*, titre purement honorifique (1), et que Maximin Daza refusa pour lui-même tout en l'appliquant par dérision à Constantin (2). Mais bientôt, las d'attendre, il se fit proclamer Auguste par ses troupes réunies au champ de Mars (3). Galère, vaincu par cette audace opiniâtre et ne voulant pas paraître céder à Maximin Daza, l'éleva, mais en même temps que Constantin, au rang d'Auguste, à la fin du printemps de 309 (4).

Ces événements historiques se reflètent en partie dans l'émission présente de l'atelier de Serdica, qui comprend les monnaies de Licinius Auguste et celles de Maximin Daza et de Constantin, d'abord

(1) C'est Lactance qui raconte toute cette histoire dans le *De Mortibus Persecutorum*, cap. XXXII. J'ai montré la véracité de ce récit de Lactance dans le *Bulletin des antiquaires de France*, 1903, p. 142, et dans le *Bulletin de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, avril 1908.

(2) Alexandrie et Nicomédie, ateliers de Maximin Daza, n'attribuèrent le titre de *Filius Augustorum* qu'à Constantin. Cf. J. MAURICE, *L'Atelier d'Alexandrie*; *Numismatic Chronicle*, 1902, p. 103; *L'Atelier de Nicomédie*, même revue, 1903, p. 221. Ceux de Siscia et de Thessalonica, qui appartenaient à Galère, donnent le titre de *Filii Augustorum* aux deux Césars. Cf. *L'Atelier de Siscia*, dans *Numismatic Chronicle*, 1900, p. 308, et *L'Atelier de Thessalonica*, dans *Numismatische Zeitschrift*, vol. XXXIII, p. 113.

(3) LACTANCE, *loc. cit.*

(4) Le tableau des monnaies frappées à Thessalonica, *loc. cit.*, montre bien la succession de ces titres; il en est de même de ceux de Nicomédie et d'Alexandrie pour les titres successifs de Constantin.

Césars, puis Augustes. Mais elle ne contient, à ma connaissance, aucune pièce sur laquelle se trouvent les titres de *Filius* ou de *Filii Augustorum*. J'ai fait remarquer que les ateliers monétaires de cette époque avaient parfois des attributions spéciales (1). Celui de Serdica peut ne pas avoir reçu l'ordre de frapper monnaie aux noms des Fils des Augustes. Il peut se faire également que les pièces qui portent ce titre de Maximin et de Constantin n'aient pas encore été rencontrées à cause de leur rareté.

L'atelier de Serdica fonctionna au cours de cette émission avec une officine de moins qu'au cours de la précédente. Les monnaies de bronze ou *folles* de cette émission pèsent de 6 à 7 grammes et mesurent de 23 à 26 millimètres de diamètre. Elles présentent dans le champ des revers les lettres numérales grecques : A — B — Γ — Δ.

Lettres, signe dans le champ et exergue :

* A	* B	* Γ	* Δ
.SM.SD.	.SM.SD.	.SM.SD.	.SM.SD.

I. On trouve au revers : GENIO CAESARIS; et comme type, le Génie à demi nu, debout, à gauche, coiffé du modius, versant la libation d'une patère et tenant une corne d'abondance.

Au droit : 1° GAL VAL MAXIMINVS NOB C.

(1) J. MAURICE, *L'Atelier de Lyon, Mémoire des antiquaires de France*, 1903, pp. 33 à 53, et *L'Atelier de Trèves*, dans *Numismatique Constantiniennne*, t. I, pp. 482 à 487.

Sa tête laurée à droite. Cohen, 38; Londres, Voetter, off. Γ — Δ. (Pl. VII, n^o 12.)

2^o FL VAL CONSTANTINVS NOB C; tête analogue. Cohen, 187. Pièce de Constantin qui n'a pas encore été rencontrée avec la signature de Serdica.

II. Au revers: VIRTVS EXERCITVS. Mars, le manteau flottant, marchant à droite et tenant une haste transversale.

Au droit: 1^o GAL VAL MAXIMIANVS P F AVG. Sa tête laurée à droite, pièce inédite; off. B, Voetter.

2^o GAL VAL MAXIMINVS NOB C. Tête analogue, pièce inédite; off. Δ. Voetter.

III. Au revers: VIRTVTI EXERCITVS. Même revers, mais Mars portant en plus un trophée.

Au droit: 1^o GAL MAXIMIANVS P F AVG. Sa tête laurée à droite. Cohen, 231; off. B. Londres. (Pl. VII, n^o 13.) Effigie de Galère.

2^o GAL VAL MAXIMINVS NOB C. Tête analogue. Cohen, 211; off. Voetter.

IV. Au revers: GENIO AVGVSTI, avec le Génie à demi nu, debout, à gauche, coiffé du modius, versant la libation d'une patère et tenant une corne d'abondance.

Au droit: 1^o GAL MAXIMIANVS P F AVG. Sa tête laurée à droite. Cohen, 40; off. A — B — Γ — Δ. Paris, 8491, 8492; Londres, Berlin, Turin.

2^o GAL VAL MAXIMINVS P F AVG. Tête analogue, pièce inédite; off. B — Δ; Voetter.

3° Je n'ai pas rencontré dans les médailleurs la pièce de Constantin qui doit présenter la légende FL VAL CONSTANTINVS P F AVG et une tête analogue, avec une effigie empruntée à Maximin ou à Galère; Cohen, 174. L'existence de cette pièce est attestée par celle des monnaies d'or frappées au nom de Constantin Auguste.

V. Au revers : VENERI VICTRICI. Vénus, debout à gauche, tenant une pomme de la main droite et soulevant sa robe de la gauche.

Au droit : 1° GAL VALERIA AVG. Son buste à droite, avec un bandeau ou un croissant dans les cheveux arrangés en nattes et relevés; un collier de perles autour du cou, et portant le manteau impérial. Cohen, 2 et 7; off. A — B — Γ — Δ; Paris, 8712, 8713, 8721; Londres, Gotha, Berlin, Voetter. (Pl. VII, n° 14.)

Les pièces de bronze qui viennent d'être décrites forment une série tout à fait analogue à celles qui furent émises à la même époque dans les ateliers de Siscia et de Thessalonica. Aussi y a-t-il lieu de penser que leur frappe se prolongea, comme cela eut lieu à Siscia et à Thessalonica, jusqu'au 5 mai 311. Cette date est celle de la mort de Galère. Les ateliers de Siscia et de Thessalonica livrèrent, en effet, à la circulation, à partir de ce jour, de nouvelles émissions qui ne contenaient plus de pièces de Galère et qui ne durèrent que très peu de temps (1). L'atelier de Serdica n'offre

(1) J. MAURICE, *L'Atelier de Siscia*; *Numismatic Chronicle*, 1900,

pas au numismate qui classe les monnaies chronologiquement, les mêmes points de repère, car il fut fermé après avoir frappé les dernières pièces de Galère. Mais l'on peut croire que l'émission de Serdica fut tout à fait synchronique de celles qui parurent dans les autres ateliers de Galère et de Licinius (Thessalonica et Siscia), entre le 11 novembre 308 et le 5 mai 311.

Pièces d'or et d'argent.

Au revers : VENERI VICTRICI, avec le même revers que précédemment.

Au droit : GAL VALERIA AVG. Son buste, drapé à droite, avec un croissant dans les cheveux. Cohen, I *AV*. Londres, 20 millim. 80 grains.

Signes et exergue : $\frac{\cup \text{Z}}{\text{.SM.SD.}}$

Je n'ai rencontré le croissant que sur cette pièce. Missong ne l'indique pas en décrivant la même monnaie.

VI. SOLI COMITI AVGG N N. Le soleil radié, à demi nu, debout à gauche, levant la main droite et tenant un globe.

Au droit : CONSTANTINVS P F AVG. Sa tête laurée à droite, effigie de Licinius. Cohen, 506, *AV*. Paris, 1536; 5 grammes 15 centigrammes; 20 millim.; Londres.

Signe dans le champ et exergue : $\frac{N}{.SER.}$

(Pl. VII, n° 15.)

VII. IOVI CONSERVATORI AVGG. Jupiter, à demi nu, le manteau déployé derrière lui, tenant une Victoire sur un globe; à ses pieds, à gauche, un aigle tenant une couronne en son bec.

Au droit : 1° CONSTANTINVS P F AVG. Sa tête laurée à droite. Cohen, 294 A/. Catalogue de la vente de la collection Montagu, pl. XXVII, n° 802, collection Ponton d'Amécourt.

Signe dans le champ et exergue : $\frac{N}{.SER.}$

2° LICINIVS AVGVSTVS. Tête analogue. Effigie de Licinius. Cohen, 106 A/. Londres, collection Ponton d'Amécourt, pl. XXVI, n° 786. Vienne, n° 25576; 5 grammes 3 centigrammes; 21 millimètres. (Pl. VII, n° 16.)

Signe et exergue : $\frac{N}{.SER.} \quad \frac{N}{SER}$

On trouve des pièces qui présentent, au revers, Jupiter appuyé sur un sceptre. Il s'en trouve une dans le catalogue de la vente Ponton d'Amécourt. Le reste est pareil.

VIII. Au revers: IOVI CONSERVATORI AVG. Même type du revers.

Au droit : LICINIVS AVGVSTVS. Même tête. Variété de Cohen, 89 A/; musée de Buda-Pesth.

Même signe et exergue.

Je n'ai trouvé aucune pièce d'or de Maximin Daza Auguste. Il serait pourtant surprenant qu'après la reconnaissance de cet empereur par Galère, en 309, il n'y eût eu aucune pièce d'or frappée à son effigie jusqu'au 5 mai 311, alors que l'on émettait des pièces de bronze du même Maximin Daza Auguste.

JULES MAURICE.



10



11



12



13



14



15



16

